

La [VILLE DE METZ](#) / T : 08.73.20.61.07 (Moselle) et [URBIS PARK](#) / T : 03.87.39.32.20 ont renégocié le contrat les liant quant à l'exploitation de différents parkings au niveau de la commune. La renégociation va entraîner l'encaissement par la municipalité de 500 000 euros l'an prochain, et de 1 million d'euros dans deux ans. www.urbispark.fr